**CAHIER DES CHARGES**

**POUR L’ACCUEIL DES INTERDEP M12 ET M13**

**Saison 2024/2025**

# Contexte

* Le présent document est le cahier des charges pour l’accueil des Interdep M12 et M13, qui auront lieu le samedi...
* Il est envoyé à tous les comités de Nouvelle-Aquitaine, engagés en compétition volley ball.
* L’organisateur de l’évènement est la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley Ball. La Commission Technique et Développement en est le maître d’œuvre.
* Le comité support est partie prenante de l’évènement et son rôle est essentiel.
* Le présent document définit, en particulier, les éléments respectifs à la charge de la Ligue et du comité support.

# A la charge du club support

## Infrastructure

* Un gymnase comportant :
  + 3 terrains tracés (équipés avec poteaux, filets et mires)
  + 3 tables de marque accompagnées de 3 chaises chacune
  + 3 Chaises d’arbitres (ou plinthes)
  + Un espace protégé, permettant :
* D’accueillir les salariés de la Ligue Nouvelle Aquitaine responsable de la sportive
* D’avoir une vue permanente sur l’ensemble du gymnase
* Un parking voitures, proche et réservé pour l’évènement, d’une capacité d’environ 20 places
* Optionnel (un plus pour la candidature)
  + Un club house
  + La possibilité d’ajouter 100 chaises
  + Une tribune, permettant d’accueillir 50 personnes

## Moyens matériels

* 40 Ballons jeunes (homologués FFVB ou FIVB)
* Un système de sonorisation, avec un micro sans fil
* Optionnel : Un podium à 3 places, avec minimum 2 niveaux, de dimension 6 m par niveau

## Moyens humains

* 6 bénévoles en support de la Ligue, pour accompagner la gestion sportive, le contrôle des terrains, la cérémonie de remise des récompenses, le montage-démontage du matériel et 2 responsables de salle.

## Gestion de l’arbitrage

* Elle sera assurée par la Commission Régionale de l’Arbitrage (CRA), qui désignera un référent arbitrage par gymnase
  + Convocation des arbitres jeunes en formation
  + Chaque comité doit venir avec minimum 1 arbitre par équipe engagées et le renseigné à l’organisateur et la CRA
  + Le comité organisateur s’engage à combler le manque d’arbitre

# A la charge de la LNAVB

## Infrastructure

* Les séparateurs de terrain
* La décoration du gymnase :
  + Kakémono LNAVB
  + Pop-Up Volley
  + Banderoles LNAVB + FFVolley
  + Oriflammes LNAVB

## Moyens matériels

* 3 scoreurs manuels
* Médailles et coupes
* Des récompenses pour les participants et pour les arbitres

## Moyens humains

* Bénévoles de la commission Technique et Développement
* 2 salariés en charge de la gestion sportive et de la logistique autour de l’évènement (1 par zone ou gymnase)
* 2 salariés en charge de la communication (1 par zone ou gymnase)

## Gestion Sportive

* Formule sportive
* Programmation des matchs
* Gestion des résultats

## Gestion de l’arbitrage

* Elle sera assurée par la Commission Régionale de l’Arbitrage (CRA), qui désignera un référent arbitrage par gymnase
  + Convocation des superviseurs et des arbitres jeunes en formation
  + Désignation des arbitres et des superviseurs sur les matchs
  + Les superviseurs viennent avec les fiches de position et les feuilles de match.

# Restauration-buvette

* Le comité support pourra proposer aux participants, officiels et accompagnateurs une restauration pour le repas de midi.
* Optionnel : Une buvette devra fonctionner tout au long du jour de compétition
* Les revenus restauration-buvette reviendront en totalité au comité support

# Dossier de candidature

## Composition

* + Informer la Ligue de sa candidature par mail en précisant les deux gymnases qu’elle propose

## Échéancier

* Date limite d’envoi de candidature : 30 octobre 2024
  + La candidature doit être envoyé par mail à l’adresse mmarin.lnavb@gmail.com et salviatthibault@gmail.com
* Communication du comité retenu par la LNAVB : 5 novembre 2024

## Contacts

* + Thibault Salviat : Président de la Commission technique et Développement
  + Maëlan Marin : Salarié en charge de l’organisation des Interdep
  + Olivier Audabram : Responsable Technique et Performance